

# **La madeleine et le papillon**



**LAURENT WIRTH**

# **La madeleine et le papillon**

Le retour de 5 événements-monde

**ARMAND COLIN**

Illustrations de couverture : De haut en bas et de gauche à droite :  
 L'incendie du Capitole par les Anglais en 1815,  
 gravure d'époque/Supporters de Donald Trump devant le Capitole  
 le 6 janvier 2021 © Samuel Corum/Getty Images/AFP  
 Infirmières pendant la grippe espagnole à Boston, USA,  
 20 mars 1919 © akg-images/Soignante en 2021 © Shutterstock  
 Barricade à Paris, passage Raoul (auj. rue Bréguet), 1871/  
 Manifestation des Gilets jaunes, Paris, le 24 novembre 2018  
 © Hervé Champollion/akg-images  
 Vue en coupe de l'éruption du Tambora (DR)/Ours blanc  
 sur la banquise de l'océan Arctique © Shutterstock  
 Exode des Arméniens en janvier 1915, fonds Basile Nikitine D.R./  
 Des réfugiés syriens traversent la frontière avec la Jordanie,  
 le 14 janvier 2016 © AFP-Archives-KHALIL MAZRAAWI

Mise en pages : Nord Compo

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>		<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--	--

© Armand Colin, 2022

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-63277-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

À Sophie



# Préface

Laurent Wirth n'a peur de rien. Dans les pages qui suivent il met sa connaissance de l'histoire contemporaine – qui n'est pas mince – au service d'une réflexion qui va loin, puisqu'elle remonte haut. Sous son regard la destinée humaine est parcourue de récurrences, dans lesquelles il voit autant de résurgences. L'image dit beaucoup : le fleuve Temps plonge sous terre pour ressurgir à de certains moments, transformé par la société en mémoire, par l'historien en histoire. Les objets, quant à eux, sont d'une grande variété, puisqu'ils vont du bien oublié *Burning of Washington* jusqu'à la très glosée Commune de Paris et qu'ils juxtaposent une épidémie à une guerre mondiale, Greta Thunberg à une éruption volcanique.

Les points communs sautent aux yeux – il s'agit à chaque fois d'événements traumatiques, du plus physique au plus politique – mais l'intérêt de la confrontation est ailleurs : dans ce qu'elle nous apprend sur la nature profonde de l'événement, et dans ce qu'elle nous apprend sur la nature profonde des sociétés. À cent ans d'intervalle, la société de la grippe espagnole et celle de la pandémie des années 2020 se révèlent à des années-lumière l'une de l'autre par la manière dont la première occulte ou périphérise un phénomène qu'elle ne contrôle pas et qui lui paraît secondaire face à la guerre mondiale, par la manière dont la seconde vibre incessamment au rythme d'un virus obsessionnel que la science contemporaine réussit pourtant à beaucoup mieux maîtriser : la seconde est plus mondialisée que la première mais aussi plus individualiste et donc, au final, intellectuellement plus fragile que la première, qui n'aura pas laissé dans les mémoires l'image du « chaos thérapeutique » que diagnostiquait pourtant un observateur contemporain. On arriverait à des conclusions analogues à la lecture en parallèle de la Commune de Paris et des Gilets jaunes. La problématique de l'« actualité » de l'histoire est excitante pour l'esprit mais elle recèle un piège : celui de conduire non pas à la consécration des historiens mais à leur intégration dans la philosophie vieille de deux mille quatre cents ans du « Rien de nouveau sous le soleil ».

La conclusion historiographique que l'on ne peut pas ne pas tirer de ce panorama, parfois vertigineux, plein de bruit et de fureur devrait donc conduire les historiens à une certaine modestie : les sociétés fonctionnent plus à la mémoire qu'à l'histoire et ce pour une bonne et simple raison : les historiens sont par elles renvoyés à un passé qui n'a pas d'autre usage que d'éclairer le présent or, ces sociétés, elles, sont intégralement dans le présent, dans les valeurs et les intérêts du présent.

Oui, modestie, à moins qu'il ne s'agisse, tout simplement, de rappeler aux professionnels de l'histoire qu'ils ont à intégrer dans leur logiciel l'investissement affectif et la production imaginaire des sociétés, sans quoi ils risquent de découvrir non seulement qu'ils ne « servent » à rien dans le présent mais qu'ils se sont trompés sur le passé.

Pascal Ory



*« L'objet de l'histoire ce n'est pas le passé, c'est le temps. »*

Pascal Ory, *Le grand atelier*, France Inter, 9 mai 2021.

*« [...] Et tout d'un coup le souvenir m'est apparu. Ce goût c'était celui du petit morceau de madeleine que, le dimanche matin, à Combray, quand j'allais lui dire bonjour dans sa chambre, ma tante Léonie m'offrait après l'avoir trempé dans son infusion de thé ou de tilleul [...] »*

Marcel Proust, *Du côté de chez Swann. À la recherche du temps perdu* (1913).

*« Le battement d'aile d'un papillon au Brésil peut-il provoquer une tornade au Texas ? »*

Titre de la conférence du météorologue Edward Norton Lorenz en 1972  
à l'American Association for the Advancement of Science.



# Introduction

Quoi de commun entre l'invasion et l'incendie du Capitole à Washington en 1814, les calamités de « l'année sans été » en 1816, la Commune de Paris au printemps 1871, la pandémie de grippe espagnole en 1918-1919 et la crise des réfugiés dans les années 1920 ?

À priori, rien ne permet de rapprocher ces cinq événements qui relèvent de champs historiques, de périodes et d'espaces différents.

Et pourtant...

Ils partagent le fait d'avoir tous une dimension internationale, voire mondiale, même si cette dimension n'a pas toujours été perçue par ceux qui les ont vécus, et ils ont tous un côté fantomatique : après avoir été plus ou moins gommés dans la mémoire collective, ils sont revenus hanter cette mémoire à la suite d'événements-monde qui ont provoqué un retour du refoulé et les ont fait resurgir avec toutefois une intensité, une localisation et des modalités diverses et qui restent à déterminer.

L'historien Jean-François Sirinelli a donné une définition claire de cette notion d'« événement-monde », dont la chute du mur de Berlin et les attentats du 11 septembre sont des exemples souvent cités :

*« La diffusion quasi instantanée des attentats du 11 septembre fut l'affreux point d'orgue d'une évolution antérieure qui avait marqué l'époque contemporaine. Elle marque l'exaspération plus que l'avènement de "l'événement-monde", quand la culture de masse devient "culture monde"<sup>1</sup>. »*

L'événement-monde se caractérise par son écho immédiat à travers le globe. La concomitance de cette onde de choc planétaire avec l'événement lui-même définit son statut.

Le 11 septembre fut un « *affreux point d'orgue d'une évolution antérieure* » dans la mesure où il y eut des précédents au cours du xx<sup>e</sup> siècle, du *knock-out* de Georges Carpentier, qui mit quelques dizaines de secondes à franchir l'Atlantique, le 2 juillet 1921, aux premiers pas de Neil Armstrong sur la lune qui fut retransmis en direct sur les chaînes de télévision du monde entier, le 21 juillet 1969.

L'événement-monde, défini par cette concomitance, s'est affirmé, de l'époque du bélinographe<sup>2</sup> et des débuts de la TSF à celle des formidables caisses de résonance instantanées que sont aujourd'hui les chaînes d'information en continu et Internet.

Paradoxalement, cette instantanéité peut contribuer à l'exhumation du passé : tout en exacerbant une préoccupation, voire une angoisse contemporaine face à un futur incertain et inquiétant, elle conduit souvent les médias mais aussi les historiens, qui sont des hommes de leur temps, à rechercher un précédent « historique », à focaliser l'attention sur un événement considéré comme précurseur.

Les cinq événements qui forment la trame en cinq chapitres de ce livre s'inscrivent tous dans des processus de résurgence induits par des événements-monde du début du XXI<sup>e</sup> siècle :

- Les attentats du 11 septembre 2001 ont non seulement inauguré une ère d'angoisse face à l'hyper-terrorisme mais ils ont aussi été l'occasion de rappeler que le seul précédent d'une attaque au cœur des États-Unis avait été l'incendie du Capitole par les Britanniques en 1814. L'invasion de ce même Capitole par des partisans de Donald Trump refusant sa défaite, le 6 janvier 2021, a attiré encore plus fortement l'attention des médias, de l'opinion publique et des historiens sur la première invasion de ce temple de la démocratie américaine<sup>3</sup>.
- Les incendies monstres en Californie, en Australie et en Sibérie des années 2019-2020, la multiplication des inondations catastrophiques et la fonte des glaciers ont exaspéré la préoccupation suscitée par le changement climatique, qui s'est imposée depuis le début du siècle, du « *notre maison brûle* », formule utilisée par Jacques Chirac dans le discours qu'il a prononcé lors du « Sommet de la terre » à Johannesburg en 2002, à l'appel à la « grève scolaire pour le climat » lancée par Greta Thunberg en 2018 et à son discours à la tribune de l'ONU en 2019. Cette préoccupation grandissante, renforcée par les alertes du GIEC<sup>4</sup> et confortée par des progrès scientifiques, est pour beaucoup dans l'attention nouvelle portée par les historiens<sup>5</sup> et dans une certaine mesure par les médias<sup>6</sup> aux calamités de « l'année sans été » de 1816, qui ont touché une grande partie du monde.
- Plusieurs mouvements d'occupation de l'espace public contre l'ordre établi ont été largement médiatisés ces dernières années : les lieux emblématiques de ce genre d'occupation sont nombreux : la place Tahrir au Caire, la Puerta del Sol des *Indignados* à Madrid et « *Occupy Wall Street* » à New York

en 2011 ; le parc Gezi à Istanbul en 2013 ; la place Maïdan à Kiev en 2014 ; les « nuits debout » place de la République en 2016 et les ronds-points des gilets jaunes en 2018-2019... Ces événements, sans être vraiment de même nature et sans avoir le même degré de gravité, ont cependant tous répété, dans différentes régions du monde, un même geste d'occupation de l'espace public, un geste qui rappelle celui des communards, avec la même aspiration à une démocratie directe sans représentation et le même refus de leaders. La Commune de Paris en 1871, qui fut longtemps une référence mémorielle d'adhésion ou au contraire de rejet, avait été frappée d'un certain oubli après le « chant du cygne de son centenaire » en 1971<sup>7</sup>. Ces différentes occupations marquent le retour d'un refoulé, un retour plus ou moins conscient, si l'on en juge par la relative discrétion de la commémoration du cent-cinquantième anniversaire de l'événement.

- La pandémie de Covid 19 a accentué un grand retour sur le devant de la scène, déjà amorcé par l'alerte au virus H1N1 en 2009, du spectre de la grippe espagnole de 1918-1919. Cette hécatombe, plus lourde que celle causée par la Première Guerre mondiale, fut longtemps éclipsée par l'ombre de cette guerre que l'on a qualifiée de « Grande » ou fut réduite à un simple épiphénomène du conflit, que les manuels d'histoire évoquaient en quelques lignes, voire passaient carrément sous silence. Les victimes anonymes de cette pandémie furent refoulées dans les mémoires familiales, la mémoire collective se focalisant, quant à elle, sur les héros « morts pour la patrie », célébrés par la floraison de monuments aux morts et les commémorations du 11 Novembre.
- Les images-choc illustrant le drame actuel des migrants, celle du cadavre échoué sur une plage turque du petit Syrien, Aylan Kurdi, en 2015, celles des embarcations de fortune surchargées de migrants et vouées souvent au naufrage en Méditerranée, celles des réfugiés ukrainiens fuyant la guerre déclenchée par Poutine le 24 février 2022, rappellent les images, évoquées par Hemingway, des migrations massives qui ont accompagné et suivi la Première Guerre mondiale, provoquées notamment par la révolution et la guerre civile en Russie, le génocide arménien et le conflit gréco-turc et les modifications de frontières induites par les traités.

Quatre questions ont guidé la réflexion conduite dans ce livre :

- En quoi ces cinq événements passés avaient-ils déjà une dimension internationale, voire mondiale, avant même l'âge contemporain des « événements-monde » ?

- Pourquoi et comment furent-ils négligés, éclipsés, oubliés, ou plus ou moins refoulés de la mémoire collective ?
- Quel rôle précis des « événements-monde » qui ont marqué les débuts du XXI<sup>e</sup> siècle ont-ils joué dans leur réinsertion dans cette mémoire ?
- Quelles furent les intensités, les localisations et les modalités respectives de ces différentes résurgences ?

Les réflexions autour de ces questions s'inscrivent dans une double dimension :

- la première dimension concerne l'espace : ces cinq événements sont replacés dans une perspective mondiale : en quoi et pourquoi, même s'ils parurent localisés, ils ont « fait date »<sup>8</sup> dans l'histoire du monde. Comme l'a mis en évidence le scientifique américain Edward Norton Lorenz, dans sa conférence de 1972, le battement d'aile localisé d'un papillon s'inscrit dans un contexte global sur lequel il peut avoir un effet.
- La seconde dimension concerne le temps. En quoi et comment des événements-monde du début du XXI<sup>e</sup> siècle ont-ils contribué à réactiver le souvenir d'événements monde anciens ? Cela pose la question du « régime d'historicité » contemporain, caractérisé par un rapport au temps dominé par le présent, que François Hartog a qualifié de « présentisme »<sup>9</sup>. Cette « omniprésence du présent » peut, de façon paradoxale, faire resurgir un événement du passé plus ou moins oublié. Pour reprendre la formule de Marcel Proust, « *l'édifice immense du souvenir* »<sup>10</sup> peut être porté par la saveur perdue et retrouvée de la madeleine.

## Notes

1. Jean-François Sirinelli, « L'événement-monde », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, 2002/4 (n° 76), pp. 35 à 38.
2. Le bélinographe, du nom de l'ingénieur français Édouard Belin qui l'inventa en 1908, est un appareil permettant la transmission à distance d'images fixes.
3. Cf. *infra*, les nombreux rappels de cette première invasion par les médias, surtout américains, britanniques et canadiens.
4. *Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat*, en anglais *International Panel on Climate Change (IPCC)*, ouvert à tous les pays membres de l'ONU et regroupant actuellement des experts de 195 États.
5. Voir notamment l'ouvrage de Gillen d'Arcy Wood, *L'année sans été. Tambora, 1816. Le volcan qui a changé le cours de l'histoire*, La Découverte, 2016.
6. Voir par exemple le documentaire intitulé « *Tambora, l'éruption qui a changé le monde* », qui a été diffusé sur la chaîne ARTE en septembre 2017.
7. Éric Fournier, *La Commune n'est pas morte. Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Libertalia, 2013, p. 117.
8. Pour reprendre la formule de Patrick Boucheron qui a donné son titre à une série d'émissions qu'il a conçue et animée sur la chaîne Arte, intitulée précisément « *Quand l'histoire fait date* ».
9. François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Le Seuil, 2003.
10. Marcel Proust, *Du côté de chez Swann. À la recherche du temps perdu* (1913).





## Chapitre 1

# 2021/1814 Les deux invasions du Capitole

« *Le passé n'est jamais mort. Il n'est même pas passé* »

William Faulkner, *The Sound and the Fury*, Jonathan Cape  
and Harrison Smith, octobre 1929.

« *Puis arriva le 11 septembre 2001 [...]*

*Ce que je sais, c'est que l'histoire a fait irruption ce jour-là  
de plus belle ; qu'en réalité, comme nous le rappelle Faulkner,  
le passé n'est jamais mort et enterré – mieux ce n'est pas  
le passé. »*

Barack Obama, *Les rêves de mon père*, Presses de la Cité,  
2008, n<sup>elle</sup> édition 2018, p. 13.

- 6 janvier 2021 : les partisans de Donald Trump envahissent le Capitole.
- 24 août 1814 : les troupes britanniques prennent Washington et incendient tous ses bâtiments publics, au premier rang desquels le Capitole.

La prise d'assaut du siège du Congrès par des trumpistes a ravivé le souvenir de la première invasion et de l'incendie du siège du Congrès, plus de deux cents ans auparavant, une invasion longtemps oubliée.

Pour comprendre cet événement, qualifié de « Burning of Washington », il faut le resituer précisément dans son contexte.

Pour comprendre les raisons de son oubli, il convient de le replacer dans la longue durée.

Tout commença à l'aube de l'été 1812.

Le 18 juin de cette année-là, le Congrès des États-Unis, à la demande du Président James Madison, avait déclaré la guerre au Royaume-Uni. La toute jeune république avait mobilisé 7 000 hommes pour marcher sur le Canada, défendu par une troupe de 5 200 Britanniques. Ce fut le premier acte de ce que les historiens américains appellent souvent « la deuxième guerre d'indépendance », dont la dernière opération militaire se produisit le 30 juin 1815<sup>1</sup>, douze jours après la défaite de Napoléon à Waterloo.

Six jours plus tard, les 24 et 25 juin 1812, 440 000 hommes de la « Grande Armée » de Napoléon traversèrent le Niemen, et franchirent ainsi la frontière entre le Grand-Duché de Varsovie et l'Empire tsariste. Face à eux on comptait près de 400 000 soldats russes. La campagne de Russie commençait, une campagne qui fut lourde de conséquences, non seulement pour les deux empires, mais aussi pour le sort de l'Europe et du monde.

La simple comparaison du nombre des soldats engagés dans le combat de géants qui déchirait l'Europe avec celui des hommes qui allaient s'affronter sur le continent américain parle d'elle-même. La disproportion des troupes qui se faisaient face dans l'un et l'autre conflit était telle que celui qui s'ouvrait sur le sol américain apparut d'emblée secondaire en Europe, voire y fut largement ignoré. Même au Royaume-Uni, certes tourné vers le grand large, mais soucieux de l'équilibre continental et âme de la lutte contre Napoléon, les Britanniques concentraient l'essentiel de leur attention à la lutte à mort contre celui qu'ils ont surnommé « Little Boney »<sup>2</sup>, comme pour se rassurer. Dans l'impossibilité d'envoyer des hommes supplémentaires sur le front américain, le gouvernement de Sa Majesté tenta de grossir les forces présentes en Amérique, dans toute la mesure du possible, avec des troupes constituées de Canadiens et d'Amérindiens. Les États-Unis, quant à eux, pensaient pouvoir profiter de la priorité donnée par les Britanniques à leur engagement sur le vieux continent.

Cette différence d'intensité des conflits est l'un des éléments permettant de comprendre pourquoi celui se déroulant aux États-Unis resta mal connu. L'éloignement du théâtre des opérations était un facteur supplémentaire d'ignorance de la part des Européens. Il était naturel qu'ils polarisent leur attention sur les guerres de la Révolution et de l'Empire, qui firent rage

pendant plus de vingt ans, plutôt que sur un conflit lointain et déconnecté de leurs réalités.

Ce désintérêt et cette ignorance relative concernèrent même les Britanniques, dont le pays était pourtant impliqué directement dans les affrontements outre-Atlantique. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'historien canadien William Kingsford fit remarquer avec ironie que cette guerre n'avait pas été oubliée en Grande-Bretagne puisque « l'on n'en avait jamais appris l'existence »<sup>3</sup>. Elle fut plus ou moins oubliée aux États-Unis également, pour reprendre le titre de l'ouvrage de l'historien Donald R. Hickey, *The War of 1812: A Forgotten Conflict*<sup>4</sup>.

La différence d'attention accordée à la célébration du bicentenaire en 2012 au Canada et aux États-Unis est significative<sup>5</sup>. Au Canada, le battage médiatique fut à la mesure du creuset de l'identité nationale qu'elle a représenté pour ce pays, qui repoussa à plusieurs reprises des tentatives américaines d'invasion. Aux États-Unis, en revanche, le Congrès refusa la création d'une commission nationale pour le bicentenaire<sup>6</sup>.

Les Américains ont gardé un souvenir à la fois flou et désagréable du conflit, associé à l'image du Président Madison contraint de fuir la Maison Blanche, le 24 août 1814, sa femme Dolley emportant un portrait de George Washington sous son bras, alors que la capitale était sous la menace d'une troupe britannique qui l'envahit le jour même et incendia tous ses bâtiments publics, à commencer par le siège de la présidence et celui du Congrès, le Capitole.

Et pourtant, lors de cette guerre lointaine et assez largement oubliée, « les États-Unis ont failli disparaître » comme l'a écrit l'historienne française Nicole Bacharan, spécialiste de ce pays<sup>7</sup>. La jeune république sembla au bord de l'anéantissement, à l'image du Capitole en flammes, dont la construction qui avait commencé en 1793 était à peine achevée en 1812, l'année du déclenchement de la guerre.

Le destin du monde n'aurait-il pas été changé si cet anéantissement s'était réalisé ?

L'oubli relatif tient-il au *statu quo ante bellum*<sup>8</sup>, entériné par le traité de Gand, qui mit fin à la guerre le 24 décembre 1814, lui donnant l'apparence d'« une guerre pour rien »<sup>9</sup> ? Mais cette apparence correspond-elle à la réalité ? Le *statu quo* conclu par les diplomates à Gand signifie-t-il qu'elle n'eut aucune conséquence ?

Ce conflit fut-il aussi marginal qu'il semble à priori si on le compare aux événements majeurs qui se déroulaient à la même époque en Europe ?

Ne prend-il pas au contraire, paradoxalement, une autre dimension si on le replace dans un contexte plus global ?

Pour les Américains, la prise de Washington ne pouvait être qu'un traumatisme. Cela peut-il expliquer le relatif oubli ou, tout au plus, le vague souvenir de cette guerre dans la mémoire américaine, la douleur induisant le tabou ?

Ce souvenir douloureux ne joua-t-il pas, à l'inverse, dans le retour du refoulé qui a marqué les débuts du XXI<sup>e</sup> siècle, à l'occasion de nouveaux traumatismes d'une autre nature, les attentats du 11 septembre 2001 puis l'invasion du Capitole par les partisans de Donald Trump, le 6 janvier 2021 ?

Pour répondre à toutes ces questions, une réflexion en profondeur sur ce conflit s'impose. L'historien français Jean-Marc Serme évoque la nécessité de produire « une description épaisse » de cette guerre, « un moment historique si riche et si peu étudié dans ses aspects atlantiques et hémisphériques »<sup>10</sup>. Troy Bickham, professeur à l'université du Texas, insiste lui aussi sur l'intérêt de « *la placer un contexte mondial* », compte tenu de « *l'internationalisation au cours de cette période de l'histoire américaine, étroitement liée au monde atlantique* »<sup>11</sup>.

Il convient donc de se pencher sur le contexte de cette guerre mais aussi sur ses modalités et ses conséquences, afin de resituer précisément l'invasion de Washington et l'incendie des bâtiments symboliques de la démocratie américaine, dont celui du Capitole, le 24 août 1814.

Cela permettra de comprendre et l'oubli relatif et le retour du refoulé à la faveur d'événements récents et traumatisants.

## Un conflit apparemment marginal inséré dans un contexte global

À l'aune du combat de titans qui déchiraient la vieille Europe en 1812, la guerre qui se déclencha cette année-là outre-Atlantique semble un affrontement marginal, aussi bien sur le plan géographique que par son ampleur, ses modalités et son dénouement en forme de retour au *statu quo*.

Et pourtant, si on le replace dans ce contexte global il peut prendre *a contrario* une autre dimension.

## L'insertion du conflit dans un contexte global

Non seulement on ne peut pas faire abstraction de ce contexte, mais encore son étude éclaire la compréhension des causes profondes et des modalités de cette guerre.

Ce contexte est d'abord celui d'une lutte de longue date entre la France et l'Angleterre, du règne de Louis XIV jusqu'à la défaite de Napoléon à Waterloo, et à son exil à Sainte-Hélène, où il mourut sous haute surveillance, il y a deux siècles.

Les traités d'Utrecht, qui mirent fin, en 1713, à « la guerre de Succession d'Espagne », ont consacré l'ascension de la puissance britannique fondée sur sa domination maritime, au détriment de la France, qui avait exercé sa prépondérance continentale sous le règne de Louis XIV dont l'issue était proche.

Cette suprématie maritime fut bien exprimée par le chant *Rule Britannia*, tiré du poème de James Thomson<sup>12</sup> et mis en musique par Thomas Arne<sup>13</sup> en 1740. Le premier couplet et le refrain disent clairement la fierté et le sentiment de puissance qu'inspirait aux Britanniques leur domination des mers :

« *When Britain first at Heaven's command  
Arose from out the azure main,  
This was the charter, the charter of the land,  
And guardian angels sang this strain :  
Rule Britannia ! Britannia rules the waves !  
Britons never, never shall be slaves.* »

Un an plus tard commença « la guerre de Succession d'Autriche » qui opposa deux coalitions : d'une part l'Autriche alliée à la Grande-Bretagne, aux Provinces-Unies et à la Russie, d'autre part, la France alliée un temps à la Prusse. La France et la Grande-Bretagne étaient de nouveau face à face. Si la première réussit à imposer finalement ses armes sur terre, notamment avec la victoire de Fontenoy en 1745, la guerre navale tourna à l'avantage de la *Royal Navy*, même si les colonies françaises, au Canada, en Inde et aux Antilles réussirent à tenir le choc. Le traité de paix signé à Aix-la-Chapelle en 1748 fut décevant pour la France, lâchée au cours du conflit par la Prusse, qui signa une paix séparée à son bénéfice. La fâcherie avec l'allié prussien augurait mal de l'avenir en cas d'un nouveau conflit l'opposant à l'ennemi anglais<sup>14</sup>.

Ce nouveau conflit éclata huit ans après, en 1756 et dura jusqu'en 1763. Le théâtre de cette « guerre de Sept ans » fut véritablement mondial. Il mit

aux prises deux coalitions européennes marquées par un renversement des alliances : Grande-Bretagne, Prusse et Hanovre d'un côté, France, Autriche, Suède, Saxe et Espagne de l'autre<sup>15</sup>. Les forces s'opposèrent non seulement sur le continent européen, mais la guerre mit aussi aux prises la Grande-Bretagne et la France en Amérique, en Inde et sur les mers. Les hostilités avaient même commencé deux ans avant la déclaration de guerre officielle par des escarmouches dans le Nouveau Monde, où régnait une rivalité coloniale de plus en plus exacerbée entre ces deux puissances<sup>16</sup>. Ces prémices permettent de comprendre pourquoi les Anglo-Saxons appelèrent « la guerre de Sept ans » « The French and Indian War ».

Cette guerre, mondiale avant la lettre, consacra la puissance maritime et coloniale de la Grande-Bretagne avec le traité de Paris de 1763 : la France perdit, au bénéfice de la Grande-Bretagne, le Canada et tous les territoires à l'est du Mississippi. La domination anglaise, fondée sur ses treize colonies de l'est, fut ainsi consolidée. La France dut céder en outre plusieurs de ses îles dans les Caraïbes et ne conserva que cinq comptoirs en Inde, où les Britanniques s'assurèrent une position souveraine.

Mais cette guerre avait coûté cher à la Couronne britannique. Pour remplir ses caisses vides et trouver de l'argent frais, elle développa des taxes diverses pesant sur ses sujets d'outre-Atlantique. Les colons, exaspérés par cette pression fiscale, considérant qu'ils n'étaient pas traités comme les autres sujets de la Couronne représentés au Parlement, réclamèrent leur représentation. Devant le refus du gouvernement de Londres, ils se révoltèrent. La taxe très forte sur le thé, et la dispense dont bénéficiait la compagnie britannique des Indes orientales, qui mécontenta tout particulièrement les marchands de Nouvelle-Angleterre, furent les étincelles qui mirent le feu aux poudres. Alors que des navires de cette Compagnie s'apprétaient à débarquer une cargaison dans le port de Boston, le 16 décembre 1773, des habitants de la ville, qui s'intitulèrent « les fils de la liberté », montèrent à bord, déguisés en Amérindiens, et jetèrent les caisses de thé à la mer. Cette « *Boston Tea Party* », réprimée par les autorités britanniques, marquait la naissance d'une aspiration à l'indépendance qui se précisa dans les années suivantes. En 1774, un premier Congrès réunissant à Philadelphie des délégués des Treize Colonies, chercha à affirmer les droits de ces colonies face au gouvernement britannique. Au printemps 1775 eurent lieu les premiers affrontements entre les milices des « *insurgents* »<sup>17</sup> et des troupes britanniques. Un second Congrès, de nouveau réuni à Philadelphie, désigna George Washington<sup>18</sup> comme commandant en chef, chargé d'organiser une véritable armée.

En 1776, Thomas Paine exprima les revendications indépendantistes dans son pamphlet *Common Sense* publié en janvier, et le Congrès de Philadelphie adopta à l'unanimité des délégués, le 4 juillet, un texte, élaboré essentiellement par Thomas Jefferson<sup>19</sup> et déclarant l'indépendance des États-Unis. Il commençait par ces mots sans ambiguïté :

*« Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché à un autre et de prendre, parmi les puissances de la terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit, le respect dû à l'opinion de l'humanité l'oblige à déclarer les causes qui le déterminent à la séparation. »*

*Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont dotés par le Créateur de droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. »*

Ce texte fondateur, adopté par les délégués de trois millions de colons, transformant les Treize Colonies en treize États, et des sujets britanniques en citoyens de ces nouveaux États-Unis, était une véritable déclaration de guerre à la Grande-Bretagne.

Cette guerre dura jusqu'au traité de Paris de 1783. Conduite du côté américain par le général Washington, elle fut aussi une guerre entre la Grande-Bretagne et la France. Il est significatif que le traité qui y mit fin et par lequel la Grande-Bretagne dut reconnaître l'indépendance des États-Unis ait été signé à Paris<sup>20</sup>. La France s'engagea d'abord de façon indirecte, en fournissant des armes, des munitions et des volontaires, comme La Fayette dès 1777, avant la conclusion d'une alliance en bonne et due forme en 1778 et l'envoi d'un corps expéditionnaire et d'une flotte. Cet engagement de la France aux côtés des Américains, face à une puissance qu'elle avait déjà affrontée de façon récurrente depuis un siècle, s'avéra décisif mais il pesa lourd sur les finances françaises dans les années suivantes, obligeant le gouvernement royal à chercher de nouvelles ressources et à amorcer un processus qui déboucha sur la Révolution de 1789 et, trois ans plus tard, sur la proclamation de la République. Cette République fut, dès 1793, engagée, comme l'avaient été les souverains, de Louis XIV à Louis XVI, dans une lutte sans merci contre la Grande-Bretagne. Cette puissance fut l'adversaire irréductible et l'âme des coalitions successives contre la République puis contre l'empereur Napoléon qu'elle finit par abattre à Waterloo.

Ces guerres de la Révolution et de l'Empire eurent un écho de l'autre côté de l'Atlantique, non seulement avec cette « seconde guerre d'indépendance

américaine », qui éclata en 1812 et qui doit être replacée dans le contexte de la lutte opposant de façon quasi permanente les deux puissances dominant le théâtre européen, mais aussi avec les bouleversements qui touchèrent l'Amérique latine, où l'heure des indépendances avait sonné en lien avec les événements géopolitiques européens<sup>21</sup>. En effet, l'invasion napoléonienne de la péninsule ibérique, en 1807, provoqua une onde de choc dans les empires ibériques américains et y ouvrit, dès 1810-1811, la marche vers l'indépendance. Cette conjonction d'événements sur les deux rives de l'Atlantique, a amené l'Américain Robert Palmer à parler de « révolution occidentale »<sup>22</sup>, concept repris par le Français Jacques Godechot, qui parla, quant à lui, de « révolution atlantique »<sup>23</sup>.

Pour comprendre le conflit qui éclata en 1812, il est donc important de le resituer dans ce contexte d'affrontement franco-britannique et de révolutions en cascade. Il fut à la fois intégré dans les déchirements européens et dans un « champ de bataille atlantique »<sup>24</sup> : son déroulement fut conditionné par la lutte qui occupait les Britanniques sur le vieux continent et eut lui-même une incidence sur les indépendances latino-américaines auxquelles il put servir d'exemple.

Mais, si la rivalité franco-britannique, qui fut au cœur de la première guerre d'indépendance, fut une toile de fond de cette « seconde guerre d'indépendance », il faut aussi se placer du point de vue des deux principaux protagonistes pour en saisir les causes : la Grande-Bretagne n'avait accepté l'indépendance des colonies rebelles que du bout des lèvres. Elle la considérait comme « un épisode transitoire » et était prête à saisir « l'occasion de prendre sa revanche ». Pour les jeunes États-Unis, face à une telle menace et à une tension qui se traduisait par la multiplication des pressions et des provocations de Londres, il s'agissait de « lutter pour leur survie »<sup>25</sup>.

## Les causes du conflit, du global au local

Devenus indépendants, sous la présidence unanimiste de George Washington, de 1789 à 1797, puis de son successeur, John Adams, jusqu'en 1801, les États-Unis furent pris entre une « neutralité frileuse », découlant du choix de se tenir à l'écart des passions et des violences qui déchiraient l'Europe<sup>26</sup>, et « une implication imposée par les circonstances »<sup>27</sup>.

Ils étaient, au mieux, de simples figurants sur la scène diplomatique internationale, où leur situation se trouvait fragilisée par l'ambiguïté de leurs relations avec leur ancienne métropole qui n'avait pas vraiment digéré leur



émancipation<sup>28</sup>. Cette volonté de neutralité apparut clairement dans le discours prononcé par Washington à la fin de son mandat en 1796 :

« *L'Europe a un ensemble d'intérêts primordiaux qui avec nous n'ont aucun rapport, ou alors très lointains [...] C'est notre politique véritable d'avancer exempts d'alliances permanentes avec n'importe quelle partie du monde étranger.* »

Cette ligne fut poursuivie par ses successeurs, John Adams puis Thomas Jefferson lors de son entrée en fonction en 1801 : « *Paix, commerce, amitié honnête avec toutes les nations, alliance contraignante avec aucune.* »

Même si ce dernier acheta l'immense Louisiane<sup>29</sup> à la France du Premier Consul Napoléon Bonaparte, en 1803, il rêvait d'une « nation continent, bien à l'abri entre deux océans », non en vue d'une domination du monde mais plutôt pour mieux s'en isoler<sup>30</sup>.

Ce souci de neutralité s'accompagnait d'une méfiance vis-à-vis d'une armée permanente et d'une préférence pour un système de milice, qui explique l'adoption dès 1791 du deuxième amendement à la constitution de 1787 : « *Une milice bien organisée étant nécessaire à la sécurité d'un État libre, le droit du peuple de détenir et de porter des armes ne doit pas être transgressé.* »

Cette méfiance vis-à-vis des forces armées, ces « Myrmidons de la tyrannie », pour reprendre une expression de Thomas Jefferson, explique qu'en 1783 l'armée régulière était réduite à 87 soldats ! Certes une légion de 3 000 hommes fut constituée sous Washington en 1792 et l'effectif de ce qui fut appelé alors la *Provisional Army* fut porté à 4 000 en 1797, année où la marine de guerre, dissoute à la fin de la guerre d'indépendance fut réorganisée pour protéger les navires de commerce américains, qui étaient notamment victimes des attaques des corsaires barbaresques en Méditerranée. Mais la *Provisional Army* fut dissoute par Jefferson en 1802 et les effectifs de ce qui devint l'*US Army* furent ramenés à 3 200 hommes sans cavalerie, chiffre qui resta inchangé jusqu'en 1812<sup>31</sup> !

Nation de second ordre, qui avait du mal à faire reconnaître son indépendance par son ancienne métropole, ce nain diplomatique était aussi un nain militaire. Le repli dans la neutralité et la tentation de l'isolement s'expliquaient d'autant plus que cette jeune nation faisait face à des défis de taille en Amérique même.

Comment coloniser des territoires, considérablement étendus depuis l'achat de la Louisiane, et où étaient implantées des tribus amérindiennes, qui n'avaient pas l'intention de se laisser déposséder au profit de colons ?